



*Liberté • Égalité • Fraternité*

RÉPUBLIQUE FRANÇAISE

PREFECTURE DES ALPES-MARITIMES

## COMMUNE DE MENTON

### PORTER A CONNAISSANCE

### RISQUE DE MOUVEMENTS DE TERRAIN

CARTE DE ZONAGE

15 SEP. 2014

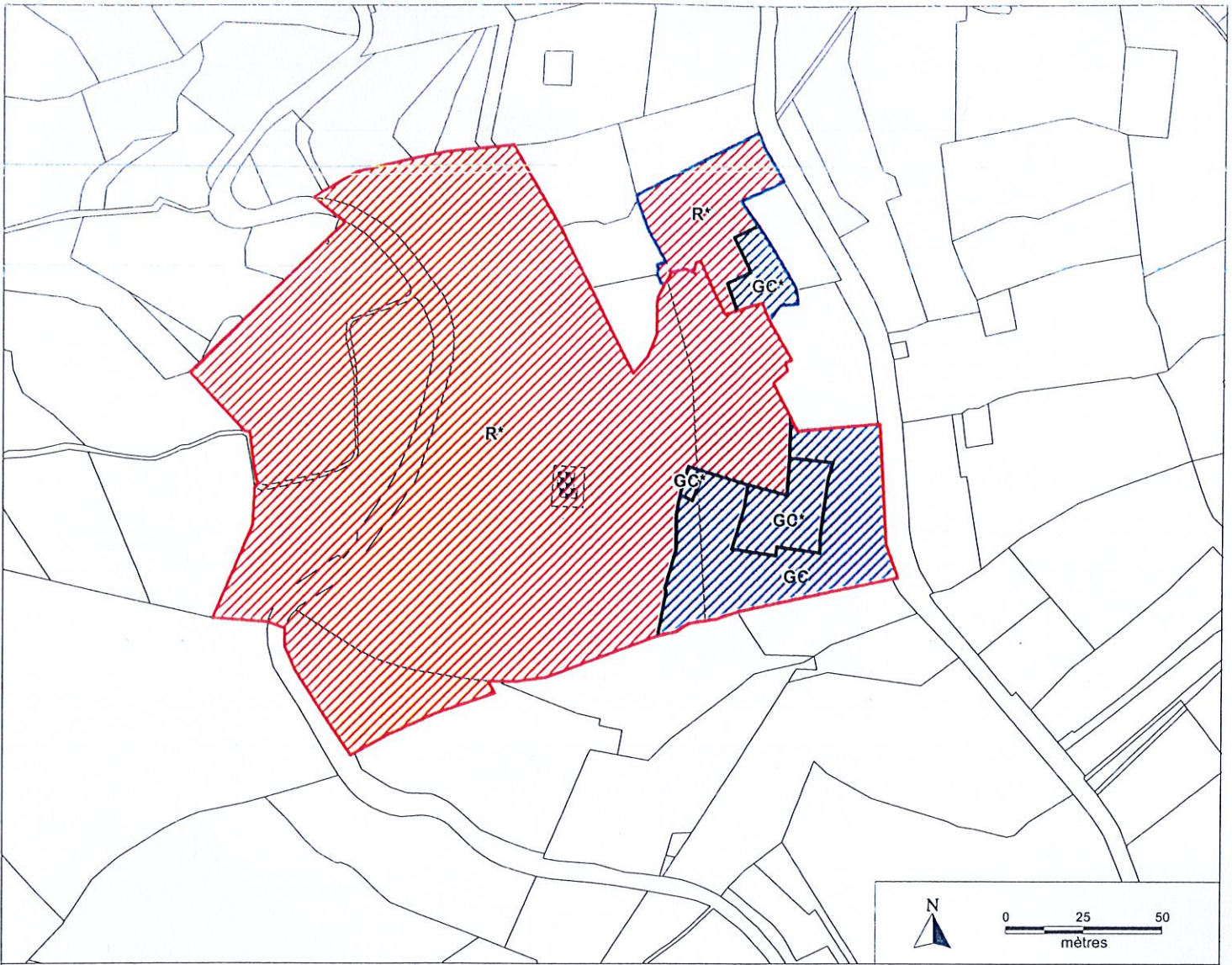
*Pour le Préfet,  
Le Secrétaire Général*  
DRM-D 3141

Gérard GAVORY

DIRECTION DEPARTEMENTALE DES TERRITOIRES  
ET DE LA MER

SERVICE EAU RISQUES





Etude SOL CONCEPT n°6529

Propriétés de MM. NEHL  
et M. OLIVIER  
Menton (06)

Carte de zonage réglementaire

1/2 000°

**Légende :**

Nature de l'aléa :

G : Glissement

C : Coulée

**Zones réglementées**



Zone rouge inconstructible  
Zone d'aléa de grande ampleur dû à un aléa  
autre que la chute de bloc ou de pierres



Zone bleue constructible sous conditions  
Zone d'aléa limité de niveau important soumise  
à des mesures de prévention



Zone bleue constructible sous conditions  
Zone d'aléa limité de niveau moyen soumise  
à des mesures de prévention



propriété de MM. NEHL



propriété de M. OLIVIER